

Zeitschrift: Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau
Herausgeber: Association Jean-Jacques Rousseau
Band: - (2003)
Heft: 62

Artikel: Napoléon lecteur de Jean-Jacques
Autor: Trousson, Raymond
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1080313>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NAPOLÉON LECTEUR DE JEAN-JACQUES

Authentiques ou non, on connaît les propos du Premier Consul rapportés par Stanislas de Girardin. Visitant après tant d'autres le dernier séjour de Rousseau à Ermenonville, Bonaparte aurait dit, songeur: «L'avenir apprendra s'il n'eût pas mieux valu, pour le repos de la terre, que ni Rousseau ni moi n'eussions jamais existé¹».

Il y avait alors nombre d'années que le futur empereur était un lecteur attentif de celui qui avait dit dans le *Contrat social* son pressentiment qu'un jour la Corse étonnerait le monde. En octobre 1785, lieutenant en second, il est en garnison à Valence, et lui consacre une part de ses loisirs² mais, si l'on en croit Roederer, il aurait lu déjà *La Nouvelle Héloïse* à l'âge de neuf ans. S'il n'est pas assuré qu'il ait étudié l'*Émile*, du moins connaît-il bien le *Discours sur l'inégalité* et le *Contrat social*, sans doute aussi les *Confessions*, trop fameuses pour qu'il n'ait pas eu la curiosité de les lire, et même *Le Devin du village*, dont il fera l'éloge en 1791: «Voyez *Le Devin du village*, ce chef-d'œuvre de la musique, ou plutôt du sentiment naturel. Ne craignez pas que votre âme soit amollie par les pleurs que vous aurez versés, oh non ! C'est l'accent de la vertu qui les a fait couler³». Comme chez beaucoup d'autres au siècle suivant, son engouement rousseauiste ne fut qu'un feu de paille. Les options politiques de Jean-Jacques ne devaient plus guère convenir au Premier Consul, moins encore à l'empereur. En 1802, rapporte son frère Lucien, Napoléon avait répudié sa passion de jeunesse: «Bah ! Jean-Jacques ! Puisque vous me le citez, moi je vous dis qu'il n'est à mes yeux qu'un bavard; ou, si vous l'aimez mieux, un éloquent idéologue. Je ne l'ai jamais aimé, ni surtout bien compris. Il est vrai que je n'ai pas eu le courage de tout lire, parce qu'il m'a semblé généralement ennuyeux⁴». Il ne pensait pas ainsi lorsqu'il décidait, en 1786, de se faire le champion du Genevois en face d'un de ses contradicteurs.

¹ S. de Girardin, *Mémoires*, Paris, 1834, t. I, p. 189.

² Sur l'influence des écrits et de la pensée de Rousseau, voir F.G. Healey, *Rousseau et Napoléon*, Genève, Droz, 1957.

³ *Discours de Lyon*, dans *Oeuvres littéraires et écrits militaires*, t. II, p. 215-216.

⁴ L. Bonaparte, *Mémoires*, Paris, Charpentier, 1882-1883, t. II, p. 224-225.

On sait les liens d'amitié qui unissaient Jean-Jacques au jeune pasteur Antoine-Jacques Roustan, à partir de 1764 pasteur de l'Église suisse à Londres, qui entretint pendant dix ans, de 1757 à 1767, une correspondance suivie avec le philosophe. Peu d'admirateurs furent aussi ardents que celui qui lui écrivait, à vingt-trois ans: «Je suis un pauvre étudiant en théologie. [...] Il n'est personne au monde qui puisse avec plus de justice prétendre au nom de votre fils que moi» (CC 477). Il comparait alors Rousseau à Socrate, en attendant de le comparer à Jésus lui-même après lecture de *La Nouvelle Héloïse* (CC 1491). Jean-Jacques fut sensible à cette dévotion un peu incontrôlée mais sincère. Il l'appelait «mon disciple bien-aimé», le reçut à Môtiers dès octobre 1762 et les deux hommes se retrouvèrent même brièvement à Chiswick en 1766. C'est pourtant ce disciple éperdu d'amour qui devait s'enhardir à réfuter son maître sur un point essentiel de sa doctrine.

Si les principes politiques du *Contrat social* avaient de quoi séduire à Genève le parti des contestataires, ceux-ci ne pouvaient cependant acquiescer au chapitre de la religion civile (IV, viii), où se trouvait énoncée l'incompatibilité entre christianisme et patriotisme. Moulton assurait certes à l'auteur que les bourgeois trouvaient dans le traité «l'arsenal de la liberté», mais il devait bien avouer: «Cependant ces mêmes hommes à qui vous êtes si cher, vous les avez affligés, car ils n'ont point été contents de ce que vous avez dit sur la religion dans le *Contrat social*». Aussi suggérait-il à Jean-Jacques, non pas à proprement parler une rétractation, mais une mise au point qui rassurerait ses compatriotes en précisant qu'il n'avait visé que l'Église romaine: «Mais sur quoi je voudrais insister surtout, et vous le feriez avec plaisir, c'est d'abord sur la supériorité de la religion de Genève sur toutes les autres religions» (CC 1877, 16 juin; CC 1888, 18 juin).

En dépit de son admiration, Roustan aussi s'avoue attristé. Le 20 juillet 1762, il avertit respectueusement Rousseau qu'il s'emploie à réfuter ce malheureux chapitre, non sans redouter le ridicule d'entrer en lice contre un pareil adversaire. Du reste, il entendait ne rien écrire que son maître n'eût préalablement approuvé: «J'espère que vous me connaissez assez bien pour comprendre que cet écrit ne verra le jour que dans le temps que vous le voudrez, après même que vous l'aurez lu et approuvé, du moins dans sa forme» (CC 2012). Jean-Jacques ayant accepté, non seulement de lire, mais de conseiller et même de

s'entremettre auprès de Marc-Michel Rey pour une éventuelle publication, Roustan le remercie avec effusion (CC 2229). Le 22 décembre 1762, sa «petite brochure» est achevée et l'on n'attend plus que l'accord de l'éditeur, Roustan se répandant en excuses pour quelques expressions un peu trop fermes qui pourraient subsister dans son texte:

Pardon, pardon mille fois de quelques tons un peu durs, échappés à la chaleur de l'apologiste, sans que son cœur en sût rien, et que M. M[oultou] a eu la bonté de me faire remarquer; je pense les avoir tous ôtés, et je m'en félicite beaucoup plus pour moi que pour vous; cependant si contre mon attente, il s'y trouvait encore quelque chose qui ne fût pas digne de vous, j'espère qu'en le retranchant vous n'en conclurez rien contre le respect et l'inviolable attachement que votre disciple vous a voués jusqu'au tombeau (CC 2400).

Romain comme à l'accoutumée, Rousseau l'assura qu'il n'avait rien à se reprocher, mais refusa la dédicace que le jeune homme voulait lui faire. Roustan la transforma donc en un «Avis» en tête du texte, où il disait l'approbation et la grandeur d'âme de Rousseau: «Pour peu que ce premier écrit eût fait de la peine à M. R., il serait encore sous la clé» (CC 2959). Le 16 octobre 1763, Jean-Jacques le remercia en lui disant son estime pour son courage et son honnêteté (CC 2973). La brochure intitulée *Offrande aux autels et à la patrie* parut à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, en 1764. Sur les deux cent quarante-cinq pages de ce petit volume, seules les quatre-vingtquinze premières contenaient la réfutation du chapitre de la religion civile⁵ et s'intitulaient: *Défense du christianisme ou réfutation du chapitre VIII du Contrat social*.

Systématique, le pasteur y traitait successivement quatre sujets d'importance: *Le christianisme détruit-il l'unité de l'État* (p. 4-38) – *Le christianisme détache-t-il les citoyens de la patrie* (p. 39-56) – *Le christianisme est-il favorable à la tyrannie ?* (p. 57-80) – *Le christianisme affaiblit-il les vertus guerrières ?* (p. 81-95). Bien entendu, il répondait aux quatre questions par la négative. L'écrit de Roustan fut en général bien accueilli, sauf par Grimm, qui l'éreinta dans la

⁵ Roustan avait étoffé sa «brochure» avec un *Examen historique des quatre beaux siècles de M. de Voltaire*, un texte intitulé *Quels sont les moyens de tirer un peuple de sa corruption* et un *Dialogue entre Brutus et César*.

Correspondance littéraire du 15 août 1764 (t. VI, p. 55): «Un Genevois, M. Roustan, [...] qui a autant de chaleur que de sottise, au demeurant, singe de J.-J. Rousseau, a publié en Hollande une *Offrande aux autels et à la patrie*, dans laquelle il défend le christianisme contre les attaques de son ami Rousseau. Le résultat de son bavardage, c'est qu'il faut être calviniste pour être bien gouverné».

Roustan répondait point par point à la critique de Rousseau. Une juste autorité a pour but le bonheur du peuple et y parvient en le rendant vertueux: n'est-ce pas le propos de l'Évangile, qui ne s'oppose donc qu'aux mauvais gouvernements. S'il y a eu des discordes chez les chrétiens, c'est que des différences se sont introduites peu à peu dans un christianisme de plus en plus étendu géographiquement et que philosophes et théologiens ont semé l'esprit de dispute. En dépit de ces divisions, le christianisme a toujours recommandé l'obéissance au pouvoir, même païen. Si les sectes protestantes elles-mêmes ont eu des torts, cela prouve seulement qu'elles ne se sont pas toujours conduites chrétientement, non que le christianisme soit incompatible avec l'ordre civil. On l'a bien vu puisque les chrétiens, quoique victimes des persécutions romaines, ne sont jamais apparus en révoltés. Dans les temps modernes, seuls les pays catholiques souffrent d'une direction bicéphale, les papes se prétendant supérieurs aux souverains.

Roustan soutenait ensuite que jamais le christianisme, même s'il assigne à tous les hommes une commune patrie céleste, n'a affaibli l'esprit civique: «Ne croirait-on pas là-dessus que Jésus n'a mené qu'une vie contemplative, et n'a prêché au genre humain que méditations et prières» (p. 46). Si les chrétiens étaient indifférents au terrestre, les apôtres auraient-ils conquis le monde ? Mais ils savent en effet que même si leurs efforts demeurent vains ici-bas, ils en seront récompensés dans l'au-delà.

Selon Jean-Jacques, poursuit le pasteur, le christianisme n'enseigne que soumission: *Omnis potestas a Deo*, a dit saint Paul. Sans doute, mais saint Paul ne songeait pas aux tyrans. Le chrétien est soucieux de sa liberté parce qu'il ne peut exister de vertu sans liberté: «Que l'on fasse des chrétiens, et l'on aura bientôt des citoyens et des hommes» (p. 80).

Il est inexact enfin que le christianisme soit fatal aux vertus guerrières: «Suffit-il pour qu'un peuple soit généreux qu'il sache se

battre ? Ne faut-il pas du moins encore qu'il ne fasse que des guerres justes» (p. 85). Spartiates et Romains aimaient leur patrie, mais «ils haïssaient le genre humain» et se comportaient en conquérants et en oppresseurs. Les chrétiens sont braves, désintéressés, ils ne craignent pas la mort et savent sacrifier leur vie pour conserver leur religion. Rien n'empêchait donc le christianisme, ou plus précisément la religion réformée, de se concilier avec le patriotisme.

Par quel hasard un officier de dix-sept ans en garnison à Valence a-t-il eu connaissance d'un petit volume de controverse publié vingt-deux ans auparavant ? C'est en tout cas le 9 mai 1786 que le lieutenant Bonaparte prend la plume pour répliquer à Roustan. À son tour, il entreprend de réfuter systématiquement le pasteur, non sans maladresse ni confusion. Son texte, manifestement non révisé, demeure en outre inachevé. Le jeune critique a du mal à s'émanciper et à développer une argumentation personnelle: le plus souvent, il répond en répétant les propos de Rousseau. Avant tout, son texte reflète une admiration inconditionnelle pour l'auteur du *Contrat social*. Il admet que Roustan, «homme vertueux», a été guidé par le souci de «l'auguste vérité», mais était-il de taille: «Il ne suffit pas d'être vertueux et d'aimer la vérité pour lutter contre Rousseau ». Non sans quelque outrecuidance, il accuse l'auteur de l'*Offrande* d'avoir mal compris son auteur: «Avant de vouloir relever les erreurs où est tombé Jean-Jacques, il aurait fallu le lire». Apostrophant Roustan, il le répète un peu plus loin: «Mais il paraît que vous n'avez pas compris Rousseau ! [...] Malgré le titre d'ami que vous donnez à Rousseau, vous n'êtes pas fait pour lire ses ouvrages».

Alors que Roustan soutient que christianisme et politique ont le même objectif – rendre les peuples heureux – Bonaparte observe, comme Rousseau, que l'un parle du bonheur éternel dans l'au-delà, l'autre du bonheur *hic et nunc*. En dépit des apparences, ils sont donc nécessairement opposés: «Si dans quelqu'un de ces moments de crise qu'éprouve chaque État, l'on se trouve obligé de rendre pour un instant le peuple malheureux pour sauver la patrie, le christianisme vous résisterait et contrarierait les vues du gouvernement. La question est donc résolue». Il en ressort que le jeune officier tient avant tout à l'unité du pouvoir et redoute que s'installe dans l'État un corps constitué qui échapperait à son contrôle – d'où son allusion explicite

aux jésuites. Plus le prêtre sera vertueux, plus il ordonnera de suivre les préceptes de Jésus, plus il a de chances d'en venir à s'opposer au pouvoir civil: «J'entends par rebelle un homme qui n'obéit pas aux ordres du souverain.» Le dernier terme prêtant à confusion, on ne saura pas si le commentateur songe au souverain selon la définition de Jean-Jacques ou à l'individu incarnant le pouvoir, ce qu'il sera lui-même quelques années plus tard. Qu'il s'agisse de catholicisme ou de protestantisme, le danger réside dans le conflit d'influences et Bonaparte conclut fermement à la suite de Rousseau: «Il est donc constant que le christianisme, même réformé, détruit l'unité de l'État: 1° parce qu'il inspire ou diminue la confiance que l'on doit avoir aux ministres de la loi; 2° parce que, par sa constitution, il a un corps particulier qui non seulement partage le cœur du citoyen, mais encore peut souvent contrarier les vues du gouvernement.»

Le Premier Consul devait au moins retenir du chapitre de la religion civile la nécessité, même en restaurant le catholicisme comme religion de la majorité des Français, d'asservir l'Église à l'État et l'interdiction faite au clergé de se constituer en corps autonome, tout en conservant à la Cité une religion que, comme Rousseau, il jugeait indispensable à la fois comme caution de la morale et pour sacrifier les obligations civiques des citoyens. En 1801, aux termes du Concordat, le gouvernement nomme les évêques, le pape se réservant l'investiture; les évêques nomment les curés après l'accord des préfets des départements; les uns et les autres prêtent serment à l'État, l'accord ignorant délibérément le clergé régulier et le clergé séculier étant rémunéré par l'État, ce qui l'empêcherait de s'enrichir des dons et legs et d'accumuler au fil du temps des biens considérables.

Si Bonaparte avait trouvé dans le chapitre de la religion civile quelques principes susceptibles de lui servir, il ne devait ni demeurer fidèle à ses emballements de jeunesse, ni accepter de même d'autres théories. Lorsqu'en août 1791 il décide de participer au concours organisé par l'Académie de Lyon sur la question *Quelles vérités et quels sentiments importe-t-il le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur* il revient cette fois sur une lecture antérieure du *Discours sur l'origine de l'inégalité*.

Sans doute semble-t-il, dans une de ses notes, rejoindre un principe fondamental de la pensée rousseauiste. Le précepteur ne disait-il pas à

son élève: «Il faut être heureux, cher Émile; c'est la fin de tout être sensible; c'est le premier désir que nous imprima la nature, et le seul qui ne nous quitte jamais» (*OC* IV, 814). Bonaparte écrit à son tour: «Nous sommes nés pour jouir de la vie. Le bonheur n'est autre chose que la jouissance de la vie de la manière la plus conforme à notre nature. Nous sommes donc nés pour être heureux⁶». Cet accord ne dure pas et une série de trois négations catégoriques – *Je ne crois rien de cela* – condamne sans appel trois propositions de Jean-Jacques sur l'homme de l'état de nature.

Bonaparte refuse d'admettre que les seules préoccupations de cet animal dénué de raison concernent la douleur et la faim, qu'il vivait solitaire et sans besoin de contact avec ses semblables, qu'il était enfin sujet à peu de passions. Bien plus proche des «philosophes» et en particulier de Voltaire, il soutient que l'homme des origines, essentiellement sociable, a toujours vécu au moins en famille, bientôt en peuplade. À la différence de Rousseau, il est loin de croire que l'homme qui médite soit un animal dépravé, parce qu'il lui attribue, dès l'origine, une raison toute formée et l'aptitude à la réflexion: «Je pense que l'homme a eu, dans l'état de nature, la même faculté de sentir et de raisonner», parce qu'elle est inhérente à l'espèce et non une faculté acquise. Ici encore, nous n'en saurons pas davantage, les notes s'interrompant *ex abrupto*. Mais Bonaparte n'en démordra plus et s'éloignera toujours davantage d'une conception positive de l'état de nature. Le 22 nivôse an XI (12 janvier 1803), il fera à Roederer cet aveu sans détour: «Plus je lis Voltaire, plus je l'aime. c'est un homme toujours raisonnable; point charlatan, point fanatique. [...] Voltaire est fait pour les gens mûrs. Jusqu'à seize ans, je me serais battu pour Rousseau contre tous les amis de Voltaire. Aujourd'hui c'est le contraire. Je suis surtout dégoûté de Rousseau depuis que j'ai vu l'Orient. L'homme sauvage est un chien⁷». En 1791, dans son discours pour l'Académie, non couronné, il s'en tiendra à évoquer les délices du sentiment et de la vertu et le Jean-Jacques maître des âmes sensibles: «Ô Rousseau, pourquoi faut-il que tu n'aies vécu que soixante ans ! Pour l'intérêt de la vertu, tu eusses dû être immortel⁸».

⁶ *Notes pour le discours de Lyon*, p. 191.

⁷ Cité par F.G. Healey, *op. cit.*, p. 55.

⁸ *Discours sur la question proposée par l'Académie de Dijon*, p. 216.

Plus tard encore, en 1798, à bord de *L'Orient* qui l'emménait avec son état-major en Égypte, Bonaparte organisa un débat sur la première phrase du second *Discours*: «Le premier qui, ayant enclos un terrain...». Pour cette fois, il se contenta d'arbitrer en laissant argumenter les autres à perte de vue sur la légitimité de la propriété⁹.

Bonaparte n'appartenait-il pas enfin à la génération enthousiasmée parfois jusqu'au délire par *La Nouvelle Héloïse*? Le style des échanges de Julie et Saint-Preux conditionne d'ailleurs ses lettres à Joséphine comme celui des lettres de Mirabeau à Sophie Monnier. C'est son influence, pour le ton sinon pour le sujet, qui se perçoit dans la nouvelle *Clisson et Eugénie*. Ce petit texte fut publié pour la première fois en 1929 par S. Askenazy d'après un manuscrit présentant une lacune de quatre pages, qui existaient dans une collection privée. Complétée après une vente aux enchères des pages manquantes, la nouvelle parut dans son intégralité en 1955¹⁰. Ici encore, même si le récit est achevé, il s'agit d'un premier jet juxtaposant ici et là diverses versions.

L'origine de l'œuvre est autobiographique. Alors que les Bonaparte, brouillés avec Paoli, avaient dû fuir la Corse et se trouvaient en exil à Marseille, l'aîné des fils s'éprit de la fille aînée des Clary, riches négociants qui avaient édifié leur fortune sur le commerce de la savonnerie et des tissus, et Joseph Bonaparte épousa Julie Clary le 1^{er} août 1794. De son côté, Napoléon ne tarda pas à éprouver un penchant très vif pour la cadette, Désirée, née en 1774, qui ne resta pas insensible à la réputation du jeune héros de Toulon et à qui il se fiança le 21 avril 1795. La famille Clary se souciant peu d'accueillir un second Bonaparte, et particulièrement un général jacobin au lendemain de la chute de la Convention, l'alliance ne dura guère et Désirée lui rendit sa parole. Elle avait manqué la chance d'être un jour impératrice, mais en épousant le général Bernadotte – l'ancien «sergent Belle-Jambe» – elle deviendra du moins reine de Suède.

Clisson et Eugénie fut vraisemblablement composé, en août-septembre 1795, sous le coup de la déception et à l'époque où

⁹ Voir A.-V. Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire*, éd. crit. par R. Trousson, Paris, Champion, 2003, p. 633-636.

¹⁰ Voir F.G. Healey, *op. cit.*, p. 61.

Bonaparte, rayé de la liste des généraux employés par le Comité de Salut public, se débat dans les difficultés matérielles. Histoire d'un grand amour déçu, trahi par l'infidélité de l'aimée et qui causera la mort du héros, ce petit récit maladroit et dont la langue ni le style ne font trop d'honneur à l'auteur, porte la trace des remaniements et des reprises. Autobiographique ? On a observé que le héros a vingt-six ans – l'âge de Napoléon à l'époque –, que l'héroïne se nomme Eugénie alors que la demoiselle Clary se prénommait Désirée-Eugénie et qu'elle est âgée de seize ans, l'âge de Désirée lorsque Bonaparte la rencontra pour la première fois.

Clisson est un militaire, comme Bonaparte – «Clisson était né avec un penchant décidé pour la guerre» – mais sa passion est celle d'un Saint-Preux car, «né pour le bonheur, il n'était encore parvenu qu'à la gloire». À une «raison sévère», à un «esprit froid», il allie une «imagination ardente» et un «cœur de feu» qui lui font mépriser les jeux futiles de la galanterie. Il aime rêver solitaire, au clair de lune, et admirer la nature en s'abandonnant à la mélancolie. Amené à choisir entre deux sœurs, l'une aguichante et coquette, l'autre timide et réservée – elles ne sont pas sans rappeler Julie et Claire –, il s'éprend de la seconde, en «homme sensible, ardent qui n'aime pas par goût, par galanterie, mais avec la passion d'un sentiment profond». Renonçant à la vaine gloire, Clisson s'unit à Eugénie, vit heureux avec elle et ses enfants dans une retraite assez semblable à Clarens. Est-ce hasard si leur fille se nomme Sophie ? Hélas, rappelé aux armées, absent pendant «plusieurs années», la solitude ne laissera pas Eugénie insensible à l'amour de Berville, ami de Clisson. Désespéré, Clisson ira chercher la mort au combat.

S'il va sans dire que l'intrigue – indigente – n'a rien de commun avec celle de *La Nouvelle Héloïse*, les personnages et les thèmes – amour, passion, vertu, sensibilité, le bonheur à l'écart du monde – ou le style sentimental ne manquent pas de rappeler le ton et l'atmosphère mis à la mode par le roman de Rousseau. La rupture avec Désirée suffit sans doute à expliquer l'amertume de la fin, mais l'infidélité d'Eugénie, plus faible que coupable, fait aussi songer à la trahison de Sophie dans *Émile et Sophie, ou les solitaires*, publié en 1780 et qui n'a peut-être pas échappé au jeune Napoléon: écrivain, il n'a guère d'imagination et s'en tient à exploiter ses souvenirs de lecture. *La Nouvelle Héloïse* avait exercé sur lui assez d'attrait pour

que ce roman figurât toujours dans sa bibliothèque à Sainte-Hélène et qu'il l'y relût au commencement de son exil et encore en 1816, même si c'est alors pour en «corriger» le style à grands coups de crayon¹¹.

Peut-être peut-on relire avec quelque curiosité ces pages où un obscur lieutenant, puis un jeune général auréolé de gloire à l'aube d'une fulgurante carrière s'est souvenu de ses enthousiasmes d'adolescent avant de se consacrer tout entiers à l'action¹².

RAYMOND TROUSSON
Université libre de Bruxelles

¹¹ F.G. Healey, *op. cit.*, p. 68.

¹² L'édition la plus récente de ces textes est celle de J. Tulard: Napoléon Bonaparte, *Oeuvres littéraires et écrits militaires*, Paris, Tchou, 2001, 3 vol. (*Défense de Rousseau*, t. I, p. 49-60; *Notes sur le Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, t. II, p. 187-190; *Clisson et Eugénie*, t. II, p. 331-344).